



Comment récupérer la tva sans facture?

Par **toto3951**, le **16/10/2008 à 03:26**

Bonjour à tous,
Voilà mon problème, j'ai effectué des travaux dans mon commerce par une entreprise et 3/4 de devis ont été payé alors que les travaux sont toujours pas achevés et l'entreprise en question s'est volatilisée dans la nature.
Sans facture, j'aurai voulu savoir s'il est possible de récupérer la TVA et quelles sont les démarches?
Merci d'avance de votre aide,
Cordialement Toto.

Par **Thierry Nicolaides**, le **20/10/2008 à 16:00**

logiquement, vous n'auriez rien du payer sans facture du fournisseur
questionnez infogreffe pour avoir les coordonnées de l'entreprise et vérifier s'il sont en règlement judiciaire ou non .
ensuite adressez vous au mandataire judiciaire pour avoir un duplicata de facture
Vous pouvez demander également à votre banque à qui ont été versés les chèques que vous avez fait
cordialement